

04 mar 2015 -10:25

## FAMIFED élue "Organisation publique fédérale de l'Année"

L'Agence fédérale pour les allocations familiales a remporté, ce mardi 3 mars 2015, le titre d'Organisation publique de l'Année pour le niveau fédéral. FAMIFED a également reçu une mention spéciale du jury. Un pas de plus vers la reconnaissance d'un secteur public moderne et dynamique.

Le jury, composé de professionnels, a décidé de récompenser FAMIFED pour son engagement et son professionnalisme lors de la deuxième édition de ce prestigieux concours "Organisation publique de l'Année", organisé par Ernst & Young en partenariat avec De Tijd/L'Echo et BNP Paribas Fortis.

En mettant à l'honneur une institution telle que FAMIFED, les organisateurs et le jury, présidé par Madame Michèle Sioen (Président de la Fédération des Entreprises de Belgique), reconnaissent une fois de plus la valeur ajoutée du secteur public dans l'environnement social et économique. Pour ce faire, cinq critères sont prépondérants : la stratégie, l'orientation client, l'efficacité, l'efficience et la durabilité.

FAMIFED a aussi été récompensée avec une mention spéciale du jury pour l'institution fédérale qui a pris les commandes de la 6ème réforme de l'Etat et du transfert de la compétence des allocations familiales vers les entités fédérées.

Avec plus de 325.000 dossiers, FAMIFED n'est pas seulement la plus grande caisse d'allocations familiales de Belgique qui assure le paiement tant pour le régime des travailleurs salariés que pour les indépendants, les prestations familiales garanties et le secteur public, l'agence gère également l'ensemble du système et a véritablement pris les commandes de la réforme actuelle des allocations familiales. En plaçant les familles au cœur de ses préoccupations, FAMIFED assure par ailleurs un rôle social essentiel !

Aujourd'hui, plus que jamais, FAMIFED est une organisation forte qui fait face à de nombreux changements. L'année 2014 a en effet marqué un tournant pour FAMIFED avec la reprise de plus de 55.000 dossiers d'allocations familiales du secteur public, le transfert de la compétence vers les entités fédérées et un changement de nom ! Bref, une nouvelle identité visuelle et un nouveau souffle : l'Agence a su se faire un nom dans un secteur en pleine mutation, et ce, grâce aussi et surtout à un personnel dynamique et engagé.

Tania Dekens, administrateur général de FAMIFED, est fière de porter haut les couleurs de l'Agence : "Une gouvernance forte nécessite une administration forte : c'est ce qu'offre FAMIFED ! Nous sommes en quelque sorte une 'famille' au service de toutes les familles. Disponibilité, expertise, communication, concertation, système informatique performant, voici les valeurs que nous défendons pour que chaque famille reçoive ses allocations en temps et en heure."

Contact

Pascale MEGAL (FR) 0474/85 32 92  
Mathilde BEIRNAERT (FR) 0494/12 71 75  
Joke VERBEEK (NL) 0471/09 80 94

FAMIFED, Agence fédérale pour les allocations familiales  
Rue de Trèves 70  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 237 21 12  
<http://www.famifed.be>

Vanessa Matthys  
Porte-parole  
02 237 20 30  
[comm@famifed.be](mailto:comm@famifed.be)